a. Organismes canadiens liés aux IFI

- 77. Trois institutions canadiennes ont des rapports directs avec les IFI. Il s'agit du ministère des Finances, du ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Bien que ces trois grandes institutions suivent une «approche trilatérale» dans la gestion de la politique relative aux IFI, le ministère des Finances est reconnu comme étant «le chef de file», puisqu'il a pour mandat de défendre les intérêts financiers du Canada auprès des IFI. D'autres institutions telles que la Banque du Canada, la Société pour l'expansion des exportations et Agriculture Canada sont souvent appelées à intervenir auprès de la Banque mondiale dans leur domaine respectif.
- 78. Le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur examine de près les politiques des IFI pour s'assurer qu'elles ne sont pas contraires aux objectifs de la politique extérieure du Canada approuvés par le Cabinet. Ses représentants veillent aussi à ce que tous les membres des IFI versent leur part équitable, dans le cadre d'un système appelé «répartition des charges». Récemment, le ministère des Affaires extérieures a mis davantage l'accent sur les questions d'ajustement structurel, des droits de la personne, de démocratie et de bonne administration. En outre, il a participé de très près à la définition des intérêts du Canada au niveau des affaires européennes, notamment de la BERD.
- 79. Traditionnellement, la démarche suivie par le Canada à l'endroit des IFI a été de conjuguer une diplomatie pratique à un fort élément humanitaire. Des articles parus récemment dans les médias indiquent que le ministère des Affaires extérieures aurait entrepris une révision en profondeur de la politique d'aide internationale du Canada, y compris de l'approche suivie à l'égard de l'aide multilatérale. Le gouvernement évalue l'opportunité de participer à des organisations multilatérales à la lumière des réductions décrétées au chapitre de l'aide au développement. Les recommandations présentées au ministre des Affaires extérieures comporteraient la protection des niveaux actuels de financement de la Banque mondiale, mais les BRD devraient recevoir moins de fonds.
- 80. Une telle initiative aurait une incidence profonde sur l'ACDI, un organisme quasi autonome relevant du ministère des Affaires extérieures et qui est surtout chargé d'administrer les mouvements de fonds et de fournir des conseils aux banques régionales de développement. L'ACDI contribue aussi la portion canadienne de la subvention qui permet au FMI de débourser des fonds de la FASR à des conditions de faveur.
- 81. La participation de la Banque du Canada aux IFI se limite presque exclusivement au FMI où ses intérêts institutionnels à titre de banque centrale du Canada sont en jeu. La principale fonction du FMI, qui est d'établir un cadre international de coopération monétaire favorisant l'établissement d'un système de coopération monétaire et d'échanges internationaux plus ouverts, intéresse plus particulièrement la Banque. Récemment, elle a participé à des prêts-relais à l'intention de pays en développement qui bénéficient de programmes du Fonds. Le gouverneur de la Banque assiste régulièrement aux assemblées annuelles du FMI et il communique de façon plus régulière avec le bureau de l'administrateur canadien.

b. Motifs de la participation du Canada aux IFI

82. La participation du Canada au Fonds monétaire international, à la Banque mondiale et à ses filiales a été autorisée en vertu de la *Loi sur les Accords de Bretton Woods*. Selon le ministère des Finances, «le Canada a toujours été un solide partisan de ces institutions. Avec une économie ouverte qui, tout au long de son histoire, a été tributaire des échanges et des flux financiers avec l'étranger, le Canada a et continue d'avoir un intérêt primordial à ce que soit maintenu un système monétaire international ouvert et stable. Notre participation au Fonds nous permet de disposer d'un instrument de promotion d'un système financier stable et